



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL
DU 7 OCTOBRE 2025 À 14 HEURES
STRASBOURG – HOTEL DE VILLE – SALLE CONRATH
ET EN VISIOCONFÉRENCE**

Convocation du 1^{er} octobre 2025

Membres en exercices	30 titulaires	Membres présents :	Titulaires 13
	30 suppléants		Suppléants 5

Membres présents :

Communauté de communes du Kochersberg :

Titulaires : Claudine HUCKERT, Alain NORTH, Justin VOGEL

Suppléants : Alain HABER, Jean-Charles LAMBERT, Raymond ZILLIOX

Communauté de communes du Pays de la Zorn :

Titulaires : Bernard FREUND, Mireille GOEHRY, Xavier ULRICH

Communauté de communes du Canton d'Erstein :

Titulaires : Benoît DINTRICH, Jean-Pierre ISSENHUTH, Fernand WILLMANN

Eurométropole de Strasbourg :

Titulaires : Jacques BAUR, Pia IMBS, Anne-Marie JEAN*, Michèle KANNENGIESER, Thierry SCHAAL*, Doris TERNOY

Suppléants : Michèle LECKLER, Joël STEFFEN

Membres absents excusés :

Communauté de communes du Pays de la Zorn :

Suppléants : Daniel LENGENFELDER

Communauté de communes du Canton d'Erstein :

Titulaires : Marie-Berthe KERN, Stéphane SCHAAL, Denis SCHULTZ

Suppléants : Bernard SCHNEIDERLIN

Eurométropole de Strasbourg :

Titulaires : Danielle DAMBACH, Vincent DEBES, Marc HOFFSESS, Alain JUND, René SCHAAL, Françoise SCHAETZEL

Suppléants : Camille BADER, Suzanne BROLY, Cécile DELATTRE

Assistaient : Jessy MUCKENSTURM, chargée de mission/ syndicat mixte pour le SCOTERS ; Pierre-Olivier PECCOZ, chargé d'étude principal en planification/ADEUS ; Ève ZIMMERMANN, directrice/syndicat mixte pour le SCOTERS

*présent en visio (2 personnes, non comptées pour le quorum)

Accusé de réception en préfecture
067-256702705-20251009-442-2025-DE
Date de télétransmission : 09/10/2025
Date de réception préfecture : 09/10/2025

Délibération n°442 du Comité syndical

1. Approbation du procès-verbal du 19 mai 2025

Le procès-verbal du comité syndical du 19 mai a été adressé à tous les membres le 23 mai. Il est soumis à l'approbation.

*Le Comité syndical
après en avoir délibéré,
à l'unanimité*

Approuve le procès-verbal du comité syndical du 19 mai 2025.

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le 09 OCT. 2025

La publication le 09 OCT. 2025

Strasbourg, le 09 OCT. 2025

La Présidente

Pia IMBS

La secrétaire de séance

Ève ZIMMERMANN

Accusé de réception en préfecture
067-256702705-20251009-442-2025-DE
Date de télétransmission : 09/10/2025
Date de réception préfecture : 09/10/2025